
Nombre de membres**en exercice:** 11**Séance du vendredi 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 03 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Pascal LABRO.

Présents : 7**Votants:** 11**Sont présents:** Pascal LABRO, Robert FAURE, Quitterie DUCLOT, Jérémy CUSSEAU, Dominique PEYTOUREAU, Thierry MARQUE, Marie MIRAMON**Représentés:** Laurent BEREAU donne pouvoir à Madame MIRAMON

Xavier BLOND donne pouvoir à Monsieur LABRO

Madame BRUNELOT donne pouvoir à Madame DUCLOT

Monsieur PATEAU donne pouvoir à Monsieur FAURE

Excuses:**Absents:****Secrétaire de séance:** Dominique PEYTOUREAU

Sénatoriales 2020 - élection du délégué titulaire et des suppléants.

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 10 juillet 2020 à 14 heures

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,**Vu** l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2020 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués et de suppléant pour la commune de Saint Aubin de Branne,**Vu** les articles L.283 à L. 293 du code électoral ;**Vu** les articles R.131 à R. 148 du code électoral ;*a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Faure Robert, Madame Miramon Marie et Monsieur Cusseau Jérémy et Madame Duclot Quitterie.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués Titulaire et suppléants

Les candidatures enregistrées :

LABRO Pascal Titulaire.

FAURE Robert Suppléant.

DUCLOT Quitterie Suppléante.

MIRAMON Marie Suppléante.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

M. LABRO Pascal, 11 voix

M. FAURE Robert , 11 voix

Mme MIRAMON Marie 9 voix

Mme DUCLOT Quitterie, 11 voix

M.BEREAU Laurent, 2 voix

M. LABRO Pascal ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué Titulaire pour les élections sénatoriales.

Mrs. FAURE Robert, et Mesdames DUCLOT Quitterie et MIRAMON Marie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués Suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 14 heures 30.

Fait à Saint Aubin de Branne, le 10 juillet 2020

Pour extrait conforme

Le maire, Pascal Labro